

OCT - 7 1980



NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERAL

A/C.4/35/5/Add.3  
6 octobre 1980

ORIGINAL : FRANCAIS

Trente-cinquième session  
QUATRIEME COMMISSION  
Point 18 de l'ordre du jour

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE  
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL

Demande d'audition

Télégramme daté du 2 octobre 1980, adressé au Président  
de la Quatrième Commission par M. Douihi Mohamed Rachid,  
secrétaire général du Front de libération et de l'unité 1/

Laayoune

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir inscrire le Front de libération et de l'unité dont je suis le Secrétaire général, pour être entendu par la Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies lors de la discussion du point relatif à la question dite du Sahara occidental.

Je serai assisté lors de mon intervention devant votre honorable Commission par Messieurs Mohamed Bakkar, Maalainine Chiba et Abou Zayd Abdelkader.

(Signé) Douihi Mohamed RACHID

Secrétaire général du Front de libération et de l'unité

-----

1/ Distribué conformément à une décision prise par la Quatrième Commission à sa 7<sup>ème</sup> séance, le 6 octobre 1980.